

Avis adopté

Séance plénière du 29 mars 2023

*Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité,
une opportunité pour toutes et tous*

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

Je vais commencer par vous dire une phrase que tout le monde s'est peut-être dit au moins une fois : « J'peux pas, j'ai piscine aujourd'hui. » Qui ne s'est pas amusé à répondre cela à une invitation impromptue ? Au-delà de sa dimension comique, cette réponse nous donne une indication précieuse. Le sport est un engagement. Mais qui a réellement des engagements sportifs ? A regarder de plus près les chiffres de la pratique sportive et le taux d'obésité lié au manque d'activité physique dans notre pays, nous pouvons nous questionner quant à la pertinence de nos offres sportives et à leur accessibilité. L'accès au sport pour tous, doit être notre priorité !

Les bienfaits d'une activité physique régulière sont connus et son impact doit être valorisé. Au-delà de bénéfices avérés de santé physique et psychique, la pratique d'une activité physique, sportive ou parfois artistique est aussi un moyen d'inclusion sociale. Cette pratique doit être universelle et accessible à tous, peu importe la taille de sa bourse, son origine ou son handicap.

Développer le parasport c'est aussi favoriser la mixité et la diversité. C'est permettre à chacun de faire évoluer le regard qu'il porte sur le handicap en général, c'est pour cela que la formation de nos acteurs est importante afin d'avoir une meilleure connaissance de son public.

Enfin, l'engagement en faveur du sport et de ses actions de sensibilisation seront un atout pour mobiliser le plus grand nombre. Pour toutes ces raisons que nous avons voté cet avis. Comme l'a dit tout à l'heure Thierry Estanguet, plus nous nous unissons face à ces problématiques et plus nous changerons le regard sur l'autre et sur les activités. Bravo aux rapporteurs et à notre commission pour ce travail.